

RAPPORT D'UTILISATION DE LA STATION DE LAVAGE

La première saison de la station de lavage de bateaux du lac Boissonneault s'est terminée le 9 octobre après 133 jours d'activités. Mis en fonction grâce à nos efforts combinés à ceux de la municipalité de St-Claude, notre but est de protéger le lac contre les espèces exotiques aquatiques envahissantes (EAE), comme la moule zébrée par exemple.

Notre station répond à un réel besoin car l'achalandage a été important, surtout pendant la haute saison. Environ 500 personnes sont arrêtées à la station pour faire laver une ou plusieurs embarcations. Voici en un coup d'œil le profil des utilisateurs de la station :

⇒ Certificat quotidien non-motorisé: 349

Motorisé: 158

⇒ Certificat 7 jours pour locateur de chalet, non-motorisé: 23

Motorisé: 26

À tous ces visiteurs, il faut ajouter tous les détenteurs de vignettes saisonnières qui furent plus nombreux que prévus à enregistrer une ou plusieurs embarcations. Grâce à toutes ces données, nous constatons qu'un nombre élevé d'embarcations motorisées sont de puissance de 100hp ou plus (18% des embarcations résidentes et 38% des embarcations des visiteurs). En soi, la puissance des moteurs n'est pas un problème sur un lac profond mais le lac Boissonneault est peu profond. Sur environ 70% de sa superficie, le lac a une profondeur de 3 mètres ou moins. Les embarcations lourdes ont besoin d'une puissance de poussée considérable, ce qui brasse l'eau sur une profondeur de 3 à 4 mètres et les vagues érodent les berges. C'est donc dire que les sédiments (terre, sable, plantes en décomposition) sont brassés et remis en suspension dans l'eau. Ces sédiments en suspension, riches en phosphore, sous l'effet combiné de la lumière et de la chaleur peuvent être à l'origine des éclosions d'algues bleu-vert et du vieillissement prématuré du plan d'eau. L'Association étudie actuellement ce problème.

La patrouille était faite avec une chaloupe identifiée pour environ 150 heures. Ils ont remis, verbalement ou par écrit, 114 avertissements et 1 constat d'infraction au règlement municipal 2022-232. La mode actuelle des embarcations gonflables vient compliquer le travail des patrouilleurs et nous travaillons à trouver des solutions à ce problème.

L'autofinancement a été atteint et même dépassé. Grâce à de généreuses subventions et la contribution de tous les usagers, nous avons réalisés des profits. Nous prévoyons améliorer significativement nos installations avec les surplus et ainsi répondre à de nombreux commentaires qui ont été formulés par les utilisateurs pendant la saison:

- Lavage des bateaux à l'eau chaude ;
- Aménagement d'un fossé de dérivation ;
- Réaménagement de notre poste d'accueil
- Amélioration de notre système d'énergie solaire ;
- Ajustement de la sécurité et de certains tarifs.



*Association des eaux et des berges
du lac Boissonneault*

Environnement - Sécurité aquatique - Pêche

Avec les améliorations prévues, nous pensons terminer l'année avec un surplus de 5 000 \$ environ. La modulation des heures d'ouverture en fonction de l'achalandage permettra de financer la hausse des coûts de main d'œuvre. Notre objectif n'est pas de faire des profits mais d'atteindre l'équilibre budgétaire. Nous croyons que notre plan basé sur des prévisions réalistes permettra de réduire progressivement les surplus au fil des ans.

Notre première saison a été une réussite. Elle n'a pas été parfaite et on a beaucoup appris. Nous visons à offrir à notre communauté la meilleure protection possible et des installations correspondant aux standards environnementaux desquelles les résidents pourront être fiers. Nous croyons être sur la bonne voie pour réussir notre mission.